



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

illettrisme

Question écrite n° 24131

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann demande à M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité de bien vouloir lui préciser les enseignements qu'il tire du fonctionnement actuel de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24131

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er septembre 2003, page 6771